



AIDES A L'ACHAT DE REPRODUCTEURS PORCINS (BUDGET FRMVP)

Bénéficiaires

Les éleveurs de porcins de Nouvelle-Calédonie.

Montants (en F.CFP)

<u>Grande Terre</u>	Prix de vente	Prime
Cochette sélectionnée race pure	75 000	15 000
Cochette sélectionnée F1	60 000	10 000
Verrat sélectionné race pure	100 000	30 000
Verrat sélectionné terminal	100 000	30 000

(Plafond aide : 170 000 F.CFP par élevage)

<u>Îles Loyauté</u>	Prix de vente	Prime
Cochette sélectionnée (30 à 45 kg)	35 000	5 000
Cochette sélectionnée (45 à 60 kg)	40 000	5 000
Verrat sélectionné (30 à 45 kg)	40 000	7 500
Verrat sélectionné (45 kg à 60 kg)	45 000	7 500

Conditions

Seuls sont primables les animaux provenant des élevages sélectionneurs multiplicateurs agréés par l'UPRA Porcine : - issus d'insémination artificielle (IA) avec semence congelée importée de métropole,

- provenant de parents issus d'IA ou de monte naturelle avec les minima de génétique française suivants : 94% pour le père et 87,5% pour la mère.

Les éleveurs de la Grande Terre devront être inscrits au registre de l'Agriculture et l'indice de sélection de leurs animaux devra être ≥ 100 pour les verrats et ≥ 90 pour les cochettes.

Service gestionnaire

ERPA

Tel : 26 09 60 - Fax : 24 12 52